Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260609-D09062607-DE

Séance du 09/06/2026

Délibération N°090626/07

Nombre de conseillers en exercice :	**41**
Présents : …	39
Excusés :	2
Pouvoirs : …	1
Votants : …	**40**
- dont « pour »: …	40
- dont « contre »: …	0
- dont abstention :	0

Le 9 juin 2026 à 20h30, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 3 juin 2026, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHES à Barcelonne du Gers.**

Présents : Mrs et Mmes, MARTI Jérémy, BOURRETERE Agathe, GACHIE Florence, FRANCKE Johann, SAINT GERMAIN Paulette, VALETTE Julien, DUPRIEU Carole, ANGEL Jean Baptiste, DUFAU Patricia, PRIAN Sébastien, LAFITTAU Corinne, FRANCHETTO Tony, MECHIN Isabelle, SORRAING Damien, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, BERDOULET Cédric, CASTAING Marie Laurence, DESTOUET Aurélien, DOS SANTOS Sabine, SAINT GENEZ Daniel, BIARNES Franck, LALANNE Jean Michel, TOCQUE Nathalie, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHES Philippe, BAQUIE Pascal, DUFAU Philippe, DUFAU Christophe, LANUX Serge, SAINT GERMAIN Dominique, SARRADE Patrice, DUFAU Jean Jacques, DAUGREILH Marie Line, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoit.

Excusés : MAUMUS Emmanuel, LENCAUCHEZ Nathalie

Pouvoirs : LENCAUCHEZ Nathalie à FRANCKE Johann

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260609-D09062607-DE

Objet : Désignation de représentants au sein de la Commission Agriculture-Alimentation du PETR Adour Chalosse Tursan

M. le Président explique que dans le cadre de la démarche du PETR autour de l'agriculture et de l'alimentation, une commission réunit des représentants des communautés de communes du territoire.

Cette commission a pour rôle de suivre les travaux engagés, de contribuer aux orientations stratégiques et de favoriser la coordination des actions menées à l'échelle du territoire sur les questions agricoles et alimentaires.

Il convient de **désigner deux élus référents** de la communauté de communes pour participer à cette commission. Une attention particulière pourra être portée à des élus ayant un intérêt pour les enjeux agricoles et alimentaires, ainsi qu'une disponibilité permettant un suivi régulier des travaux du comité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE

M. Christophe Dufau et M. Benoît Laborde en tant qu'élus référents e représentant de l'EPCI au sein de la Commission Agriculture-Alimentation du PETR Adour Chalosse Tursan.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Philippe BRETHES